

ASSURANCES FEU, VIE et ACCIDENTS
Assurez-vous contre les Incendies.
Assurez-vous contre les Accidents.
Protégez vous et votre famille.
JOS.-C. HEBERT, Notaire.
Montmagny.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

ASSURANCES FEU, VIE et ACCIDENTS
JOS.-C. HEBERT, Notaire.
Montmagny.
Représentant des meilleures compa-
gnies Anglaises et Canadiennes.
DEMANDEZ LES TAUX

VOL. XXI. — No 35.

QUEBEC, VENDREDI, 3 JUIN 1921.

La Compagnie du "PEUPLE" Editeur-Propriétaire.

"LE PEUPLE"

Est imprimé et publié à Québec par la Compagnie du "Peuple" de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

ABONNEMENT:
CANADA 1 an... \$2.00
6 mois... 1.00
Etats-Unis 1 an... 2.50
6 mois... 1.25

Strictement payable d'avance
La date qui se trouve à la suite de l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu. Ainsi janvier 22 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1922 et qu'on est en règle. Si un mois après l'envoi de l'abonnement la date n'est pas changée nos abonnés nous rendraient service en nous signalant cet oubli.

Prête de faire remise par bon poste ou d'express, à l'ordre de "La Cie du Peuple", Montmagny, P. Q.
Prête de toujours donner l'ancienne adresse quand on demande à changer l'adresse du journal.

Anselme E. Normand

MANUFACTURIER

d'Engins à Gazoline, Moulins à Battre "Champion de Montmagny", et toute espèce d'ouvrage.
Réparation de machines de toutes sortes faites avec promptitude.
SPECIALITE: Réparation engins à gazoline.
Une visite est sollicitée.

Avis aux automobilistes

Tous ceux qui ont besoin de renseignements, au sujet d'assurances Automobiles, soit contre le feu, soit contre les accidents, n'ont qu'à m'écrire ou me téléphoner et je les leur fournirai avec plaisir.
JOS. C. HEBERT, Notaire
Rue de la Station,
Montmagny, P. Q.

NOUVELLES DU DISTRICT

SAINT-DAMASE

M. l'abbé Eugène Beaudet, est allé dimanche dernier, prêter son secours pour les Quarante Heures, à Saint-Aubert.

—Etaient de passage en notre paroisse, la semaine dernière, MM. les Abbés Rochette, curé de Sainte-Perpétue, Dumas, curé de Saint-Clément de Tourville, et Coriveau, curé de Saint-Adalbert, les hôtes de M. le curé Eugène Beaudet.

—Mlle Amanda Chouinard est allée passer une quinzaine à Saint-Jean Port Joli, chez son beau-frère, M. Alphonse Chouinard.

—MM. Auguste Sénéchal, père, et Eusèbe Chouinard sont revenus d'un voyage à Rivière du Loup.

—M. Auguste Sénéchal, fils, et M. Thimothé Bélanger sont revenus enchantés d'une promenade en automobile à Montmagny et Saint-Pierre, accompagnés de Mlle Philomène Pelletier, Corinne Lord et Hermine Sénéchal.

—MM. Herm. Pellier, Auguste Sénéchal, fils, et Sylvio Pelletier sont revenus d'un voyage en auto à Sainte-Anne de la Pocatière.

—M. Alphonse Gamache, de Tourville est venu passer une huitaine dans sa famille.

—M. et Mme Arthur Mercier sont revenus enchantés d'une promenade à Trois-Saumons.

—M. et Mme Alphonse Ancil, de Saint-Clément de Tourville, étaient de passage parmi nous, dimanche dernier, les hôtes de M. Michel Ancil.

—Mlle Alma St-Amand, de Montmagny, était chez son père, M. Pierre St-Amand, le 19 mai.

—Sont revenus d'une promenade en automobile à Saint-Roch des Annales, MM. Eugène Lapointe et M. et Mme Arthur Fortin.

—M. J.-Baptiste Gagnon a fait l'acquisition d'un auto "Ford".

—M. J.-A. Fournier est revenu d'un voyage d'affaires à Québec.

Naissances.—M. et Mme Alphonse Pellier ont part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie Jeanne Clarina, Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Mercier.

—M. et Mme Sylvio Pelletier sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils qui a reçu les noms de Joseph Sylvio Robert, Parrain et marraine, M. et Mme Elo Pelletier, grands-parents de l'enfant.

—M. et Mme Alphonse Fortin de Sainte-Louise, étaient les hôtes de M. Adrien Gagnon, dimanche dernier.

CAP SAINT-IGNACE STATION.

La communion solennelle des enfants de cette paroisse a eu lieu, jeudi dernier, le 26 du courant. Soixante-deux enfants se sont approchés de la Table Sainte avec grande ferveur. Souhaitons que les bonnes inspirations du Dieu Hostie resteront à jamais gravées dans ces jeunes âmes.

—M. Samuel Fraser, de Berlin, est en visite chez ses parents.

—Nous avons eu une magnifique procession solennelle du Très Saint Sacrement. Le reposoir, qui était chez M. Adéard Fournier, était de toute beauté, et partout sur le parcours les décorations témoignaient du respect et de la foi envers Celui qui a tant promis en retour de nos marques d'amour.

—Mme Amédée Guimont, de Grand Saint-Esprit, était dimanche, l'hôte de sa sœur, Mme Napoléon Arton.

—M. et Mme A. Audet et les enfants sont arrivés pour passer la belle saison dans leur résidence d'été.

—M. Gustave Bouchard, voyageur était aussi parmi nous, dimanche.

L'ISLET.
Mme Raoul Lavoie passera quelques temps à Montréal, où elle est l'invitée de sa fille, Mme Léo Charpentier.

—M. et Mme Léandrus Méthot de Cap-Saint-Ignace, étaient les hôtes de M. Francis Cloutier, le 29 mai.

—Mme Jean Charles Drouin, ainsi que ses fillettes, de Montréal, est l'hôte de M. Honorius Fournier.

—Mme Smith, de Québec, est l'invitée de Mme Boisvert.

—M. Léonce Gamache, de Victoriaville était en visite chez son père, M. Eugène Gamache, dimanche dernier.

—La famille de M. Napoléon Lavoie ainsi que celle du Dr. Odilon Leclerc, de Québec, sont à la villa "Napoléon" pour l'été.

—Mme A. Pouliot de Québec, ainsi que Mlle Alvina Morin, passeront l'été à leur résidence.

—Mme Joseph Caron est de retour de Lévis, où elle était l'hôte de Mme Alfred Sanson.

—M. le notaire et Mme Cléophas Leclerc, de Québec passeront l'été parmi nous.

—M. le curé, ainsi que plusieurs citoyens de l'Islet, se sont rendus, dimanche à Sainte-Anne, pour assister à la cérémonie de la pose de la 1ère pierre du collège de Ste-Anne.

—Mmes A. Simard et P. Larivière de Montréal, sont les hôtes de Mme C. Leclerc.

ELGIN ROAD.
M. J.-B. Gamache et Frs. Bélanger sont partis pour quelques semaines aux Etats-Unis, visiter des parents.

—M. et Mme Ad. Gamache sont revenus de Québec, où ils ont visité des parents.

—M. et Mme Sauveur Duval sont allés, dimanche, à Saint-Jean Port-Joli, où ils étaient les hôtes de M. et Mme Théophile Duval.

—M. Albert Duval, de Tourville était dimanche, en visite chez son père, M. S. Duval.

—M. Ed. Leclerc, des Etats-Unis, est pour quelque temps en visite chez des parents.

—M. Alfred Jalbert, est parti pour deux mois, visiter des parents aux Etats-Unis. Nous lui souhaitons un bon voyage.

PHARMACIE DU Dr Gagnon, MONTMAGNY

Assortiment nouveau et complet de bandages pour la hernie. Garanti pour tous les cas.
Tonique Tanlac: \$1.15 à bouteille (\$1.30 par la maille).

Toniques Hémogénol Faguet (les plus efficaces connus). Pilles \$1.00, Vin \$2.00, Elixir \$2.50 l'envoi payé.
Vins de Salsepareille et Purificateurs du Sang: \$1.25 la bouteille.

Bonne Purgation du printemps: 50c. la bouteille.
Lait de beauté: Excellente préparation pour roussures, masques, boutons à tête noire. Prix 75c.

Variété complète de Teintures à chapeaux.
Cameras et tous les accessoires pour la photographie.

La célèbre agence d'phonographes Victor et le meilleur choix de Records parmi 10,000 morceaux.
Les chocolats et bonbons de marque Page & Shaw; confiseries de qualités sans égales.

Les fameuses lignes Rexall, comprenant: Articles de caoutchouc, remèdes, articles de toilette extra, cigares de qualité, les amex chocolats Liggett's, parfumerie, cadeaux, vous trouverez à notre pharmacie toutes choses utiles et agréables.

Le Dr Gagnon continue à extraire les dents sans aucun mal au prix d'avant guerre, c'est-à-dire à 50 cts. la dent.

ter à la cérémonie de la pose de la 1ère pierre du collège de Ste-Anne.

—Mmes A. Simard et P. Larivière de Montréal, sont les hôtes de Mme C. Leclerc.

Aux Cultivateurs
J'offre les services de mon étable "Ardennais" enregistré, âgé de 3 ans, pesant 1375 livres, poils rouges, crin noir, bien franc et travail bien.

Permis officiel de monte, et certificat d'inspection du gouvernement.
JOS. LOUIS FISET,
Rocher de la Chapelle.
6 mai 1921

LE PLUS GROS LABORATOIRE DENTAIRE DU BAS DE QUEBEC EST CELUI DU

Dr E. BOLDUC RUE DE LA STATION MONTMAGNY

Point n'est besoin de gageures ni de bluff pour le prouver, tout le monde le sait, vingt années d'expérience l'ont prouvé.

EXTRACTION DES DENTS SANS DOULEUR. Dentiers en caoutchouc, en or, aluminium et cellulose, Ponts et couronnes en or.

Satisfaction garantie. Bureau ouvert d'après les heures de la station.

Docteurs Houle & Laforest CHIRURGIENS-DENTISTES

Spécialités: Extraction des dents absolument sans douleur. Extraction des nerfs dentaires sans douleur, avec obturation finale ou pose d'une couronne en une seule séance.

Anesthésie locale: Au moyen de l'Acaine.
Anesthésie générale: Au moyen du Somnoforme.
TOUT TRAVAIL GARANTI
BLOC ALPH. LABERGE
RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE, MONTMAGNY, P. Q.

Ernest Roy, C. R. Remo Langlais, C. R. Armando Lavigne, C. R. Antonio Langlais, S.A., L.L.L. F.-X. Godbout, S.A.L. Thomas Tremblay, S.A., L.L.L.

Roy, Langlais, La Vergne, Godbout & Tremblay AVOCATS

QUEBEC, 126, rue St-Pierre—Tél. 5800 MONTMAGNY, Tél. 99
Bureau à Montmagny tous les jours.

A. MIVILLE DECHENE, C. R., M. P. FERNAND CHOQUETTE, S. A. L. L. L. 88 RUE ST-PIERRE

TÉL. 126. MONTMAGNY. Québec. Tél. 4208.

DECHENE & CHOQUETTE AVOCATS-PROCEUREURS, ETC.

BUREAU A QUEBEC ET A MONTMAGNY

RODOLPHE BEDARD Expert comptable

MEMBRE DE L'INSTITUT DES COMPTABLES Téléphone Main 1 8787.

52, Rue Peel, Montreal.

Comptabilités, Expertises, Vérifications, Gérance de Successions, Liquidations et Partages, Arbitrages.

CONSULTATIONS PRATIQUES EN MATIERES COMMERCIALES.

Les petits dépôts forment les grands capitaux

L'épargne pratiquée régulièrement vous donne des habitudes d'ordre qui commandent le succès. Ouvrez un compte d'épargne à

La Banque Nationale
Siège Social: Québec — Fondée en 1860
La plus vieille Banque Canadienne-Française.
425 Succursales et Agences au Canada.
Actif: plus de \$72,000,000.00.
Correspondants dans le monde entier.

P. VALLEE Gérant.
Montmagny, Québec.

Voulez-vous chanter?

Demandez le dernier numéro du "Passe-Temps" (683), qui contient plusieurs morceaux de musique: Prix: 10cts. par la maille 12 cents.

Abonnement d'essai, 6 mois, Canada, \$1.00; Etats-Unis, \$1.25. Avec, comme prime, un recueil de 30 chansons comiques.

Adresse: "Le Passe-Temps", 16-20, Craig-Est, Montréal.

Docteur J. LeBLOND

SPECIALISTE
LEVIS
Ex-léves des Hôpitaux de Paris
Chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Lévis

SPECIALITES: Chirurgie générale, maladies des femmes, maladies des enfants, maladies des voies urinaires, Rayons X, Électrothérapie.

Importe quelle opération chirurgicale faite à la demeure du malade

Heures de consultation: 3 heures à 6 heures l'après-midi.
TEL. BELL 171

No 1, Rue Commerciale, Lévis

Maurice Rousseau, Alex. Chouinard, J. L. K. Laflamme

Rousseau, Chouinard & Laflamme AVOCATS
Montmagny, P. Q.

Dr J. Thomas Gosselin

CHIRURGIEN-GENERALE
EX-ELÈVE DES HÔPITAUX DE PARIS
CHIRURGIE GENERALE, Maladies des femmes et des enfants.
Rue Saint-Jean-Baptiste, MONTMAGNY
Tel. national No. 81

Dr Norbert Cloutier

Médecin-Chirurgien
EX-ÉLÈVE DES HÔPITAUX DE NEW-YORK
S'occupe de pratique générale. Maladies de la peau, des voies urinaires et massages électriques.
Ancienne résidence du notaire BEAUBIEN,
Coin des rues S-Thomas et S-Paul
Téléphone No. 7. Montmagny.

J. Art. Larue, Eugène Trudel

C. A. L. L. C. C. A. L. L. C.
LARUE & TRUDEL
Comptables Licenciés
(Chartered Accountants)
126, rue ST-PIERRE

Larue, Trudel & Piche

Liquidateurs de faillites. Administrateurs de successions, fiduciaires. Compromis entre débiteurs et créanciers. Expertises.

J. C. AUDET

Artiste-Photographe
Rue Saint-Jean-Baptiste
MONTMAGNY
Spécialité: Portraits au Crayon au Pastel et à l'Huile.
Nous posons tous les jours et par tous les temps, même les plus sombres. Nous faisons l'encadrement général. Ouvert le dimanche après-midi, de 1 heure à 5 heures.
TEL. National No 80.

ROBOL

(Tablettes)
Nettoient l'intestin paresseux et combattent la
CONSTIPATION
Cause de maux de tête, mauvaise digestion, manque d'appétit, torpeur du foie. — 25c la boîte.
Chaque boîte contient 10 tablettes.

La Corporation d'Energie de Montmagny

MONTMAGNY POWER CORPORATION

Obligations Portant 1ère Hypothèque à 6¹/₂

EMISSION TOTALE: \$600,000.	DATEES DU 1er NOVEMBRE 1919
Echéances: 1er mai 1922	Echéances: 1er mai 1927 \$ 31000
" 1923	" 1928 42000
" 1924	" 1929 47000
" 1925 \$18,000	" 1930 41000
" 1926 \$21,000	" 1931 101000

Capital et intérêt payables en or, au choix du détenteur, à La Banque Nationale, à Montmagny et à Québec.

Les coupons d'intérêt sont payables les 1er mai et novembre.

Coupsures: \$100, \$500 et \$1000

Les obligations peuvent être rachetées par la compagnie, en tout ou en partie, à 102, plus l'intérêt, sur avis de trente jours, à chaque échéance d'intérêt.

FIDEICOMMISSAIRE:
M. Prudent Vallée, gérant de La Banque Nationale, à Montmagny.

OPINION LEGALE:
MM. Rivard, Chauveau & Marchand, avocats, à Québec, ont examiné et approuvé la légalité de l'émission.

IL NOUS RESTE UNE BALANCE DE \$250,000 QUE NOUS OFFRONS AU PAIR (100%) PLUS L'INTERET ACCRU.

S'ADRESSER A:

Rousseau & Hébert,

RUE DU DEPOT, MONTMAGNY

UN NOUVEAU REFERENDUM DANS LEVIS

Le conseil de ville confesse jugement dans l'affaire de contestation.

EVITER LES FRAIS

Le Conseil de Ville de Lévis a décidé hier soir, de confesser jugement dans cette affaire de contestation du référendum de la prohibition et il est entendu que la question sera de nouveau soumise aux électeurs.

M. le maire Emile Demers, à l'ouverture de la réunion, du conseil, hier soir, a donné connaissance aux échevins de l'action que a été intentée contre la Cité par M.M. Odilon Octeau, Albert Nadeau et Alfred Fournier pour faire casser le règlement de prohibition de la vente des boissons alcooliques, règlement voté en avril dernier.

Les demandeurs veulent que le règlement soit cassé par suite d'irrégularités faites, lors de la déposition, du vote et par suite d'influence induite faite par le clergé et des journaux; que la Cour fixe la date d'une nouvelle votation.

L'échevin Leblond prit alors la parole et déclara:

"L'action que la ville a reçue met le conseil dans une fâcheuse position. La position à tenir, dans les circonstances, se résume à deux choses. La ville doit-elle se défendre ou non?"

"Si la Ville se défend, on sera obligé de trainer, en Cour, des membres du clergé, des prêtres, notre Curé et faire porter des considérations qui ne doivent pas être faites dans une cause de Justice. Ces considérations pourraient être sévères, et, advenant le cas où on ne pourrait pas se défendre, le conseil serait dans une position fâcheuse. Un journal nous a attaqué brutalement.

"Les talons ont-ils été jetés ou non?" demanda l'échevin Leblond.

Le Maire Demers: "Les talons ont été jetés au feu."

L'échevin Leblond: "Les bulletins ont-ils été comptés?"

Le Maire Demers: "Les bulletins n'ont pas été comptés ni avant ni après le vote."

L'échevin Leblond: "Le poll a-t-il été tenu après 5 hrs?"

Le Maire Demers: "Oui à cause de l'abandon des personnes qui voulaient voter."

L'échevin J. Leblond: "Ce sont alors autant d'illégalités faites de bonne foi. Ces illégalités entachent au point de vue des hommes de loi, la procédure suivie. On se placerait dans une position pénible. Ce serait peut-être mieux de confesser jugement pour exempter la Ville des frais et exempter au conseil l'obligation de trainer des membres du clergé en Cour."

Le Maire: "Les procédures qui ont été suivies ont été faites de bonne foi. Le premier jour de la votation des centaines de personnes demandaient à avoir des bulletins de votes. Il y avait 150 personnes présentes on a voulu donner chance égale. Plusieurs personnes étaient à la porte du poll. Les gens ont reçu des bulletins. La deuxième journée, afin d'éviter l'encombrement, j'ai fait tout franchement, honnêtement et comme le greffier a pu le faire lui-même. Les talons des bulletins ont été mis au feu, après chaque jour de votation. Comme on n'a pas ces talons, pour compter les bulletins dans la boîte, il est impossible de dire si le nombre des votes est correct. La loi oblige de compter les bulletins avant et après la votation de manière à justifier le nombre des bulletins dans la boîte mais ceci n'a pas été fait."

"Tout a été fait de bonne foi mais tout est entaché d'irrégularités. On n'a aucun intérêt à défendre la ville et à lui faire encourir des frais. Si des personnes ont intérêt à défendre cette cause qu'ils la défendent. On devrait adopter une résolution pour confesser jugement et faire fixer une date pour une nouvelle votation, et ce, par la Cour."

L'échevin Côté: "Je crois que le parti le plus sage c'est d'éviter des frais à la ville."

Le Maire: "Comme je viens de le dire, tout a été fait irrégulièrement mais de bonne foi. Si on ne plaide pas, ça coûtera \$20.00 et fixons une date pour un nouveau référendum. Si quelqu'un a intérêt dans cette affaire, qu'il agisse."

"J'ai consulté un avocat et il m'a suggéré comme meilleur moyen à prendre, c'est de confesser jugement. Le meilleur arrangement vaut aussi le meilleur procès."

L'échevin Pelletier: "Je crois que la majorité qui s'est prononcée en faveur de la prohibition avait été assez grande pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y revenir."

Le Maire: "Un agi de bonne foi, je me défendrais. Je crois qu'on était obligé de nous mettre en cause."

L'échevin Pelletier: "L'est commisé assez d'irrégularités pour contester, je crois le règlement."

Le Maire: "L'est question d'influence induite. Vot-on trainer, devant la Cour, le Curé, les vicaires, les bonnes sœurs, si on ne plaide pas, ça coûtera \$20.00 et tout sera fini. Ceux qui voudront défendre pourraient toujours le faire. En faisant un nouveau vote ça coûterait peut-être \$25.00."

L'échevin Blais: "La Ville, dans cette affaire, ne se défendrait qu'en tant qu'elle est concernée."

Le Maire: "Un agi de bonne foi. La première journée, le poll a été tenu dans la salle du Conseil et on s'est plaint que la salle était trop grande; la deuxième journée, je l'ai tenu dans un bureau, à l'Hôtel-de-Ville et on m'a dit que la salle était trop petite. On devrait pour une autre fois, choisir l'Eglise Notre-Dame."

L'échevin Blais: "Je voudrais, s'il y a un nouveau vote, que les deux

McCormick's
JERSEY CREAM SODAS
BISCUITS

Cuits dans la plus moderne biscuiterie de l'Amérique.
Riches en valeur nutritive et de haute qualité.
Vendus par les meilleurs marchands canadiens depuis plus de 62 ans.

parties soient représentées."

L'échevin Pelletier: "Je crois que s'il y avait eu des représentants des deux côtés, lors du référendum, au poll, qu'il n'y aurait peut-être pas eu d'autant d'irrégularités."

Il fut alors proposé par l'échevin Morency secondé par l'échevin Gagné.

"Que la Cité de Lévis confesse jugement dans la cause de Odilon Octeau et al vs La Cité de Lévis, défendues et Demers et al, mis en cause, No. 170, Cour Supérieure et que le greffier soit autorisé à confesser jugement au nom de la Cité de Lévis suivant les conclusions de l'action."

C'est la Cour qui fixera la date du vote.

La population de Lévis votera probablement de nouveau pour savoir si elle aura le régime prohibitif ou la vente de l'alcool, de la bière et du vin.



M. AIME BOUCHER, N. P., candidat libéral à l'élection de Yamaska, qui a été élu.

MACARONI
CATELLI

Le meilleur aliment du Canada
le meilleur marché
le plus nourrissant

A MONTREAL

L'activité renaît un peu aux usines du G.T.R. et du C.P.R.

A l'expiration des contrats avec les unions, on revisera les salaires.

Montréal, 1.—Bien qu'on ait annoncé hier que les usines de chemins de fer ne reprendraient pas de longtemps leur activité de jadis, étant donné le coût trop élevé de la production et la diminution de volume de l'ouvrage qui est une conséquence de l'augmentation des taxes de transport, on s'occupe actuellement de voir à ce que le travail reprenne graduellement dans les usines les plus considérables.

Le Grand Tronc a ouvert ses usines ici, avec tout son ancien personnel, mais ce pour cinq ou six jours seulement et il est probable qu'il fera de nouveau pour un couple de semaines au cours de juin.

Aux bureaux du C. P. R., on a annoncé depuis deux semaines, ouvriraient leurs portes aujourd'hui à 3,500 ouvriers.

On y travaillera quatre jours par semaine. On ne pense pas pouvoir leur redonner d'ici bien des mois l'activité qu'on y entretenait depuis des années.

Etant donné cette diminution du travail, l'Association des Chemins de fer, qui représente tous les chemins de fer canadiens et les compagnies ferroviaires privées, a donné avis aux unions que l'entente actuelle à propos des salaires prendra fin avec l'expiration des contrats. Une conférence conjointe sera alors tenue pour étudier les nouveaux contrats, et il est probable qu'une réduction des salaires sera proposée et acceptée.

A L'OEUVRE

Montréal, 1.—Une grande activité règne dans tous les bureaux des commissaires du recensement décennal, qui commencent officiellement à minuit, ce matin, cependant les énumérateurs chargés d'obtenir tous les renseignements exigés par ce département des statistiques ne commencent leur travail que vers huit heures de la matinée. Ils ont reçu leurs instructions au cours de la semaine, et tous les préparatifs sont pratiquement terminés pour l'enregistrement rapide de la population métropolitaine. On calcule qu'il y a actuellement un peu plus de 900,000 âmes à Montréal. Le recensement sera sûrement terminé avant le 10 courant. M. J.-A. Lamarre, commissaire du district Sainte-Marie, a déclaré que les applications qu'il a reçues furent très nombreuses, et que seulement les premiers applicants purent être engagés. Il en est de même dans les autres quartiers.

Durant le mois de mai, les droits perçus par les bureaux des Douanes et d'Assises de Lévis, ce sont montés à \$7318.23.

Parlement Federal GROS DEBAT A LA CHAMBRE

Le bill du lac des Bois crée de l'émou chez les députés. — L'opposition proteste.

DROITS PROVINCIAUX

Ottawa, 1.—Une longue et acerbe discussion s'est élevée hier lorsque la Chambre s'est formée en comité pour étudier le bill du "Lac des Bois". L'Opposition a surtout prétendu que ce bill empiétait sur les pouvoirs et droits du gouvernement provincial de l'Ontario et elle a insisté pour que la mesure soit rejetée.

M. L.-P. Molloy, député libéral du comté de Provencher, s'est montré toutefois dissident. "Il ne s'agit pas ici de droits provinciaux, dit-il, il s'agit de protéger les droits du peuple". Comme M. Molloy affirme son intention de voter en faveur du bill, il a été fort applaudi par les partisans de M. Meighan.

M. B. C. Hocken, de West-Toronto, parlant comme député de l'Ontario, a dit que ce bill était la pire chose que le ministre Drury avait jamais faite.

Le premier ministre a souligné que ce contrôle sur le Lac des Bois relevait du principe international tout comme l'importation inter-provinciale.

Le chef de l'Opposition a dit qu'il agit à une question d'administration et que cette administration doit être gouvernée par la bonne entente de l'Ontario et du Manitoba.

Plusieurs autres membres prirent part à la discussion, et finalement le bill fut passé en troisième lecture.

POUR LES EGLES

Montréal, 1.—Par de sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, les nominations suivantes viennent d'être faites aux commissions scolaires catholiques de Montréal, commission Centrale: M. l'abbé René Labelle, supérieur de Saint-Sulpice, représentant de Mgr l'Archevêque; Commission ouest, le R. F. Bourge, curé de Notre Dame de Grace, et M. l'abbé Joseph Verschelden, curé de Sainte-Clotilde; Commission centre: M. l'abbé Antoine Coëlle, curé de Saint-Joseph; M. l'abbé G. M. McShane, curé de Saint-Patrice; Commission nord: M. le chan. Morin, curé de Saint-Edouard; M. l'abbé J. A. Foucher, curé de Villiers; commission est: M. l'abbé Joseph Contant, curé de Maisonneuve; M. l'abbé A. V. J. Piette, curé de Saint-Stanislas.

LACHE AGRESSION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 1.—Un chauffeur d'auto a été la victime d'une lache agression à bonne heure lundi matin sur l'avenue Pie X. Dimanche soir, trois hommes se présentèrent qui demandèrent à M. Fortin, de la rue St-Hubert, de les conduire dans la partie est de la ville. Les étrangers prirent place dans l'auto, et rendus à l'avenue Pie X ils se saisirent du chauffeur, le rouèrent de coups au point de le rendre inconscient. Le délinquant de ce qu'il possédait et l'attachèrent solidement à un arbre. Ce n'est qu'à bonne heure lundi matin que M. Fortin reprit ses sens et réussit à se délivrer de ses liens.

Jusqu'à présent on n'a relevé aucune trace des voleurs ni de la machine dont ils se sont emparés.

Montréal, 1.—Une importante délégation venant de Halifax, S.-Jean, Moncton, Charlottetown et autres villes des provinces maritimes, est assise ici hier, en route pour Ottawa où elle entend faire au gouvernement fédéral certaines représentations au sujet du réajustement des taxes du fret et l'ancien ligne de l'Intercolonial, façon à aider au développement du commerce et des industries dans les provinces intéressées.

La délégation en question soumet ses propositions et réclamations aujourd'hui même au premier-ministre, au ministre des chemins de fer et aux autres ministres.

Sir Arthur Boscawen, président du Conseil d'Agriculture a dit que 14,740 bêtes ont été importées des Etats-Unis et 2,077 du Canada du 9 mars au 28 mai. Les prix du gros de la viande ont, dit-il, une tendance à la baisse mais il est impossible pour le moment de faire connaître les effets que pourra produire l'importation des bestiaux sur les prix actuels.

L'ANGLAIS DANS UN COUP D'OEIL

Pour les Français

Voici un nouveau système des principes les plus simples pour l'acquisition par soi-même. Par Henry M. Baggot. Cette méthode est conçue pour être la meilleure pour apprendre l'anglais sans maître qui à jamais ne peut être remplacé. Elle apprend, simplement et complètement les différents tons, les lettres, les sons et les plus communs; employés simples la grammaire et donne un assez grand nombre d'exercices en situations faciles, comprenant la plupart de celles nécessaires dans la conversation ordinaire. La prononciation de tous les mots anglais est rendue en français. Ce livre est concis, explicite, parfaitement complet. Il est de 35 cts, expédié franco par la poste. S'adresser sur réception du prix: D'Arbaumont "L", "Le Peuple", Montmagny, P. Q.

SON QUINZIEME

Washington, 1.—"Babe" Ruth, des Yankees, a fait son quinzième home run hier, contre Washington en envoyant la balle sur le quatrième côté du right field avec deux hommes sur les buts dans la neuvième manche.

Meusel, Philadelphie, remplace, Kelly, New-York, dans la ligue Nationale avec neuf coups de circuit.

Le home run de Ruth est son 118^e de sa carrière dans les ligue majeures. Il a le premier record de 117 fait par C. Cravath, anciennement du Philadelphia National.

AUX FEMMES A L'AGE CRITIQUE

La lettre de cette femme donne le moyen de passer sans danger la crise.

M. Ernest Myrand, conservateur de la Bibliothèque du Parlement, est décédé hier matin. Cette mort nous enlève un de nos plus distingués citoyens en même temps qu'un de nos meilleurs écrivains. En lui disparaissent un actif fervent de lettres, un travailleur infatigable, un érudit, un historien et un journaliste. La collection d'ouvrages qu'il nous laisse servira à perpétuer sa mémoire.

M. Myrand jouissait, depuis quel temps d'une santé chancelante. Le travail ardu qu'il s'était imposé au lendemain de la construction de la Bibliothèque pour le classement des livres avait épuisé ses forces. Mais cela ne diminuait en rien son énergie. Il y a deux semaines, il se rendait à Ottawa, à la réunion annuelle de la Société Royale du Canada, dont il présidait les séances de la section française. Ce n'est que ces jours derniers que ses médecins lui ordonnèrent de cesser tout travail et le Dr Ernest Myrand était né le 29 janvier 1874. Il était donc âgé de 67 ans. Il avait fait ses études au séminaire de Québec et à l'Université Laval.

M. Ernest Myrand a été fait docteur ès-lettres de l'Université Laval en 1900 et membre de la Société Royale du Canada en 1909. Il fut nommé le 31 décembre 1912 conservateur de la Bibliothèque du Parlement en remplacement de feu le Dr N. E. Dionne. Il avait auparavant occupé des fonctions au Palais de Justice et au secrétariat de la Province.

Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse, née Wilhelmine Lafrance, fille de feu G.-A. Lafrance, et qu'il avait épousée le 5 février 1880.

MORT D'UN OBLAT

(De notre Correspondant)

Montréal, 1.—Le courrier annuel de Fort Norman, territoire du Mackenzie nous rapporte la mort tragique du Rév. Père J.-M. Frappesance, missionnaire Oblat, qui s'est noyé accidentellement en allant à la pêche, en compagnie d'un frère Oblat. Il s'aventura en traîneau sur le lac de la Grandeur mais la glace, trop mince, céda et le père s'enfonça avec chiens et traîneau. Le frère, qui l'accompagnait, n'ayant pas réussi à le secourir vint porter la triste nouvelle à Fort Norman.

FEU J.-R. MAINVILLE

(De notre Correspondant)

Montréal, 1.—L'un des plus vieux résidents du quartier Saint-Jean-Baptiste, le notaire Joseph Roch Mainville est décédé en sa demeure 125 rue Rachael est, à 10 heures hier matin. Agé d'à peine 50 ans, le défunt était encore rempli de vigueur, quand la mort l'a pris inopinément. M. Mainville dirigeait de puis plus de 25 ans l'étude qui lui fut laissée par son père, l'un des fondateurs du quartier Saint-Jean-Baptiste. Les funérailles auront lieu vendredi matin.

A SAINT-ISIDORE

Il y a quelque temps, les résidents du village de St-Isidore obtenaient du gouvernement la séparation d'avec la paroisse du même nom.

Les élections du Conseil de la nouvelle municipalité, dite du village de St-Isidore, ont eu lieu lundi le 30 mai avec le résultat suivant:

Maire: M. Jos. Blais, marchand; Conseillers: M.M. Jos. Chabot, Louis Nadeau, Gaudiosie Samson, Philémon Patry, Ovide Turgeon et Joseph Guillemette; Secrétaire: M. Geo. Guay. Le maire de la paroisse de St-Isidore est M. Damase Parent.

Ottawa, 1.—Dans le courant de l'été M. J. de L. Taché, bibliothécaire du Parlement, visitera les principales bibliothèques des Etats-Unis dans le but d'apporter des réformes à la bibliothèque du Parlement.

EN VENTE MAINTENANT Nouveaux Records "La Voix de son Maître" pour Juin

NOUS invitons tout le monde à aller entendre ces nouvelles sélections. Tout marchand "La Voix de son Maître" se fera un plaisir de vous les jouer et de vous donner également un livret illustré contenant la description de ces nouveaux records.

NUMEROS DE DANSE	Numé-Grand	Prix
Underneath Hawaiian Skies—Medley Fox Trot		
Sip Sip Sippy Shore—Medley One Step	18744	10 \$1.00
Teach Me—Fox Trot		
Round the Town—Fox Trot	18750	10 1.00
All For You—Happiness—Medley Fox Trot		
Moonbeams—Pining—Medley Fox Trot	35708	12 1.65
Wild Rose—One Step		
Do Another Break—Fox Trot	216300	10 1.00
CHANT		
Somebody's Mother (Quator d'Hommes)		
I Found a Rose in the Devil's Garden (Trio Sterling)	18746	10 1.00
Nestle in Your Daddy's Arms (Quator d'Hommes)		
I'm a Kissin' Mammy's Kissin' (Quator d'Hommes)	18751	10 1.00
Absent (Ténor)		
A Rose, a Kiss and You (Ténor)	216301	10 1.00
Jack and the Beanstalk (Monologue) Frank Orr		
The Three Little Pigs (Monologue) Frank Orr	216304	10 1.00
MUSIQUE INSTRUMENTALE		
On the Campus—Marche		
Bullets in Bayonets—Marche	8752	10 1.00
RECORD A L'ETIQUETTE BLEUE		
Darling (Ténor)		
Love in Lilac Time (Ténor)	45245	10 1.25
RECORDS A L'ETIQUETTE ROUGE		
(a) La Fille aux cheveux de lin (b) Ménestrel		
Don Carlos—O Carlo, ascolta	64956	10 1.25
Last Rose of Summer (Viola)	64957	10 1.25
André Chénier—Sonnet sur l'anné	64958	10 1.25
Someone I'll Understand	87325	10 1.25
Some Old, Dear Old Place	74881	12 2.00
Chanson de la Vierge (Violoncelle)	74882	12 2.00
Zaza—O mio piccino tavolo ingombrato	74883	12 3.00
Walkure—The Ride of the Valkyries	74884	12 2.00
Valise Capricieuse (Violon)	74886	12 2.00
Les Noces de Figaro—Deh vieni, non tardar?	88833	12 2.00
Messe Solennelle—Domine Deus	88629	12 2.00

Victrola

Chez tous les marchands
"La Voix de son Maître"

Fabriqués par
Berliner Gram-o-phon Co. Limited,
Montréal.

En vente à la Pharmacie Dr Gagnon, Rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.

LA BANQUE NATIONALE

Le rapport annuel présente une excellente situation financière. — Les épargnes s'accroissent de \$7,000,000.

LE BILAN

Le rapport financier de la Banque de Nationale pour l'année fiscale terminée le 30 avril dernier indique qu'en dépit des conditions difficiles de la période couverte par les opérations, les profits ne sont qu'un peu moindres que ceux de l'année précédente. Les comptes de l'institution financière font ressortir des profits de \$544,045 contre \$507,372 pour l'exercice 1919-20.

Report antérieur	74 220	48 699
Bénéfices	544 945	567 372
Dividende	619 165	616 071
Fonds de réserve	240 000	200 000
Dépréciat.	100 000	100 000
Réduction d'intérêt	100 000	100 000
Amortissement	20 000	25 000
Dépéc. d'amortissement	40 000	50 000
Fonds de pension	25 000	15 000
Aid. à Laval	20 000	15 000
Aid. à Ste-Anne	10 000	2 000

Le fait sans contredit le plus intéressant de la situation de la banque est l'accroissement de plus de \$7,000,000 au poste des épargnes. L'augmentation de plus d'un million et demi au poste des dépôts à l'étranger fait ressortir aussi l'importance que prend le département étranger de l'institution.

Balance	583 709	74 220
Dépôts d'épargne	42 088 210	35 023 110
Dép. à vue	8 191 390	8 211 230
Dép. à l'étranger	6 888 066	5 225 817
Passif exigible	70 617 494	64 301 146
Réserve	2 400 000	2 300 000
Billets du Dominion	5 183 510	3 929 974
Réserve centrale d'or	4 200 000	3 200 000
Prêts à vue	8 211 884	5 309 849
Actif liq.	35 281 973	29 311 018
Effets escomptés	37 078 482	36 967 916
Actif total	75 052 951	68 675 366

L'archevêque de Séleucie s'en va prendre quatre ou cinq mois en Europe.

S.-G. Monseigneur P.-E. Roy, Archevêque de Séleucie et Coadjuteur du diocèse de Québec, s'embarquera le 22 juin prochain pour un voyage en Europe.

Mgr. Roy s'en va refaire à-bas les forces qu'il a perdues durant sa longue maladie. Le distingué prélat a souffert pendant plusieurs mois d'un rhumatisme qui lui a enlevé l'usage de plusieurs membres. Il fut sous les soins de plusieurs médecins durant son long séjour à l'Hôpital S.-François d'Assise. Actuellement, il est en excellente voie de guérison, quoiqu'un de ses poignets est encore sous l'effet d'un engourdissement, plus gênant que douloureux, heureusement.

Mgr. Roy s'embarquera à bord de l'"America" très joli paquebot qui fait le service entre New-York et Cherbourg. C'est un voyage exclusivement de repos qu'il s'en va faire en Europe. Sur l'avis d'un spécialiste français, il s'en ira soit en France, en Suisse ou en Italie suivre une longue cure d'eau.

Le voyage de Mgr. Roy durera quatre ou cinq mois.

Mtre Aléyn Taschereau, C.R., défenseur de Big Mike et Little George, les deux bandits condamnés à mort pour le meurtre de Koutinián à Kenogami, vient d'obtenir un sursis pour ses deux clients. Big Mike et Little George sont condamnés à être pendus le 8 juillet. Or, la Cour d'Appel ayant accordé un "reserved case" à Mtre Aléyn Taschereau, la cause devra être entendue au mérite. Les vacances judiciaires commencent le mois prochain et, comme la cause ne pourra être plaidée qu'au mois d'octobre, au prochain terme des Assises criminelles, les deux condamnés auront un sursis de plusieurs mois. Leur sort sera probablement pas décidé avant le mois de janvier.

PAP-SAG
(Tablettes)
GUÉRISSENT LA
DYSPEPSIE
Après un repas qui fatigue, une ou deux PAP-SAG soulagent immédiatement.
50 cts la boîte
Chicoutimi, Franco-Asiatique, Lefebvre, Montclair

NOS SOLDATS

La commission parlementaire veut qu'on continue de les aider à Ottawa.

Ottawa, 27.—Le bon de 50% sur les pensions sera continué cette année encore si les recommandations de la commission spéciale parlementaire, chargée d'enquêter sur les questions relatives aux pensions, à l'assurance et au rétablissement civil des soldats, sont adoptées par la Chambre des Communes, ainsi qu'on en entretient l'espoir. Le rapport de la Commission a été déposé devant la Chambre avant que celle-ci s'ajournât hier soir. Ce bon pourra aussi être appliqué aux pensionnaires qui résident en dehors du Canada. On n'a fait aucun changement dans la loi des pensions pour mentionner sur le même pied que les veuves sans enfants celles qui sont mères de famille, mais la commission a toutefois recommandé que des changements fussent opérés, concernant les rentes à être accordées aux enfants de ces veuves-mères. La Commission s'est prononcée une fois de plus contre tout autre bon. Elle n'a formulé aucun projet à propos des prêts qui pourraient être faits aux soldats de retour pour aider à leur rétablissement.

Quant au logement et au chômage, la commission a suggéré que le gouvernement s'occupât de voir à l'extension de son projet au sujet du logement, et ce afin de procurer du travail aux soldats et de fournir à ces derniers les moyens de se loger.

Après avoir étudié la position où se trouvent les invalides, la commission a recommandé que le gouvernement assumât toute responsabilité à l'égard de ces hommes, comme sous la loi des compensations pour les ouvriers, et qu'ils fussent placés au premier rang des candidats aux positions du gouvernement.

La Commission a aussi fait d'importantes recommandations sur le soin à prendre des soldats tuberculeux de retour du front.

Plusieurs amendements ont été proposés à la loi des assurances pour les soldats, etc., dont l'un permet le paiement de mille dollars à la mort de l'assuré au lieu d'un cinquième du montant mentionné sur la police. Ceci s'applique aussi aux soldats de retour qui ne résident pas au Canada.

La Commission a tenu 42 séances et elle a entendu 52 témoignages. Au cours des travaux plus de deux mille communications ont été reçues ou envoyées. La commission a pris connaissance de plus de 250 suggestions venues des départements fédéraux, des organisations de vétérans et d'individus.

Le rapport de la commission donne un résumé de ce que le Canada a fait pour les soldats depuis qu'ils ont quitté la ligne de feu.

MANDEMENT

A Sa Très Excellente Majesté GEORGES V
par la grâce de Dieu Roi du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au-delà des Mers Défenseur de la foi, Empereur des Indes.

QU'IL PLAISE À VOTRE MAJESTÉ

Profondément ému par les nouvelles tragiques qui nous arrivent de l'Irlande, et surtout par les faits dont les évêques de ce malheureux pays nous ont transmis, dans une déclaration collective solennelle, les pénibles échos. Nous, Archevêques et Evêques de la province civile de Québec soussignés, prenons la liberté de déposer très respectueusement aux pieds de Votre Majesté l'expression émue de nos sentiments de nos coeurs attristés.

L'Irlande nous est chère à plus d'un titre. Depuis les temps reculés où le grand apôtre Patrice y jeta les semences de la foi, le peuple irlandais, par ses écoles illustres, par la phalange de ses saints, par son courage héroïque et son attachement bien connu aux croyances ancestrales, a rendu à la civilisation chrétienne les plus précieux services. De nombreuses familles sorties de l'Irlande et répandues dans nos diocèses ont donné à l'Eglise et à la patrie des fils distingués. Aussi les événements dont l'Irlande est actuellement le théâtre ont-ils parmi nous une répercussion douloureuse. Nous voudrions voir cette nation si cruellement éprouvée en possession de la paix dont jouit, par la grâce de la divine Providence, et sous le drapeau britannique, notre bien aimée Province de Québec.

Dans l'intérêt de la couronne d'Angleterre dont l'éclat rayonne sur tant de peuples, au nom du christianisme qui est une religion d'amour, au nom de nos diocésains d'origine irlandaise dont le coeur saigne de toutes les blessures faites à leurs frères d'outre-mer, nous osons formuler un humble vœu. C'est que le gouvernement de Votre Majesté réussisse enfin, par les moyens que la prudence et la justice politiques pourront lui suggérer, à pacifier dans le respect du droit et de la charité, les infortunées populations de l'Irlande.

Espérant que Votre Majesté ne voudra voir dans cette démarche qu'une des formes de notre traditionnelle loyauté. Nous avons l'honneur de nous sousscrire.

- De votre Majesté les très humbles et très respectueux (Signé)
- +L.-N. Card. Bégin, Arch. de Québec.
 - +Paul, Arch. de Montréal.
 - +Charles Hugues, Arch. d'Ottawa.
 - +P.-E. Roy, Arch. de Séleucie.
 - +Joseph Médard, Evêque de Valleyfield.
 - +M.-T. Labrecque, Evêque de Chicoutimi.
 - +Paul, Evêque de Sherbrooke.
 - +François-Xavier Cloutier, Evêque de Trois-Rivières.
 - +J.-S. Hermann Evêque de Nicolet.
 - +A.-X. Evêque de St-Hyacinthe.
 - +Eliu-Arlet, Evêque d'Haileybury.
 - +Guillaume Forbes, Evêque de Joliette.
 - +Frs.-Xavier Brunet, Evêque de Mont-Laurier.
 - +J.-R. Léonard, Evêque de Rimouski.

L'Association des Manufacturiers Canadiens

(Incorporée)

L'ASSOCIATION nationale des manufacturiers du Canada tiendra sa Cinquantième Assemblée Générale Annuelle au Château Frontenac, dans la Ville de Québec, les 7, 8 et 9 Juin 1921.

Tous les membres de l'Association sont instamment priés d'y assister et nous adressons également une cordiale invitation à ceux des manufacturiers de la Province de Québec qui ne font pas encore partie de l'Association.

Nous profitons de l'occasion pour publier les quelques informations qui suivent sur l'histoire, le but et l'organisation de l'Association des Manufacturiers Canadiens.

Historique

L'Association a été fondée en 1872. Elle a été organisée sur une base nationale en 1899, incorporée en 1902 et divisée en 1919, pour fins administratives, en cinq divisions.

En 1899, le nombre des membres était de 132; en 1905, de 1,604; en 1915, de 3,098; et actuellement de 4,200.

But

D'après la Constitution, "L'Association aura pour but le développement des Industries Canadiennes et de promouvoir les intérêts des manufacturiers et des exportateurs canadiens et de rendre aux membres de l'Association et aux manufacturiers et exportateurs en général, les services et l'assistance que l'Association jugera utiles de temps en temps."

Gouvernement

L'Association est régie dans l'intervalle des Assemblées Annuelles par un Conseil Exécutif élu par voie de scrutin dans la proportion d'un membre pour chaque série de cinquante membres de l'Association.

Les finances et le travail administratif général de l'Association sont sous la direction d'un Comité Exécutif, qui représente pratiquement le Bureau de Direction de l'Association.

Des Comités Permanents de membres contrôlent le travail des départements spécialisés suivants qui fournissent aux membres des services et des avis.

1. Département du Transport.
2. Département du Tarif.
3. Département des Assurances.
4. Département Légal.
5. Département des Informations Commerciales.
6. Département des Relations Industrielles.
7. Département des Sections Commerciales.
8. Département de Publication.
9. Département d'Éducation.

Organisation dans le Québec

La Division de Québec s'occupe des questions industrielles de la Province de Québec, par l'intermédiaire d'un Comité Exécutif élu tous les ans par les membres résidant dans la Province.

Le Bureau de la Division de Québec est installé dans l'Édifice du Board of Trade, à Montréal, avec bureaux auxiliaires, à Québec, aux Trois-Rivières et à Sherbrooke.

Des Comités Permanents s'occupent des questions de transport, de législation, d'enseignement et autres problèmes d'intérêt particulier à la Province.

Près d'un quart de million de personnes gagnent actuellement des salaires et des gages dans les manufactures de Québec. Ajoutez à ce nombre les personnes qui dépendent d'elles pour réaliser l'importance que représentent les manufactures pour le public de la Province.

Venez étudier à l'Assemblée Annuelle de votre Association Nationale des problèmes qui sont d'une importance vitale pour le Canada.

Publié par l'Association des Manufacturiers Canadiens (Incorporée).

Développement de l'Association dans le Québec

En 1900, l'Association comptait 47 membres dans la Province de Québec; aujourd'hui, elle compte 994 membres, répartis dans les villes, cités et villages suivants:

Acton Vale	Granville	Nicolet	St-Denis
Arthabaska	Hull	Old Lake Road	St-Hyacinthe
Ayer's Cliff	Isèreville	Phillipsburg	St-Jean
Aylmer	Indian Lake	Plattsburgh	St-Lambert
Bedford	Isle Verte	Portneuf Station	St-Paulin
Bellefleur	Joliette	Québec	St-Pie (Co. Beauséjour)
Berthier	Kingseyville	Richmond	St-Thomas
Buckingham	Knowlton	Rivière-du-Loup	Terrebonne
Chambly	Laclède Mills	Rivière-du-Loup	Thetford Mines
Chateaufort	La Grande Rivière	Rock Island	Trois-Rivières
Coaticook	Les Mélanges	Seymour	Valleyfield
Cookshing	Les Trois-Rivières	St-Amand	Valleyfield
Covington	Levis	St-André	Valleyfield
Dartmouth	Levis	St-Anne-de-la-Pérade	Ville St-Pierre
Dawson	Levis	St-Basile	Ville Ste-Pieter
Dorchester	Levis	St-Basile	Waldford
Dorchester	Levis	St-Basile	Warwick, Que.
East Angus	Levis	St-Basile	Waterloo
Eschborn Bridge	Levis	St-Basile	Westmount
Farnham	Levis	St-Basile	Windsor Mills
Fraserville	Levis	St-Basile	
Fortville	Levis	St-Basile	
Montreal	Levis	St-Basile	

Développement de l'Industrie dans le Québec

Les relations des Jésuites, remontant à 1668, mentionnent l'existence de manufactures de chapeaux et de chaussures dans la Cité de Québec et du projet d'établissement de manufactures de toile et de cuir. Depuis la période reculée de ses débuts, le développement industriel du Québec s'est accentué d'une manière suivie jusqu'à ce jour où il a atteint de grandes proportions. Les progrès ont été particulièrement rapides depuis le début de ce siècle, ainsi que le démontrent les statistiques suivantes:

Année	Nombre d'établissements industriels	Capital Investi	Nombre d'Employés	Valeur de la Production par année
1900	4,805	\$142,000,000	110,000	\$158,000,000
1910	6,584	327,000,000	158,000	350,000,000
1918	10,524	837,000,000	208,000	890,000,000

NOTE.—Les statistiques du gouvernement comprennent dans les 10,524 "Établissements Industriels" des ateliers de tailleurs, de ferronniers, etc., qui font seulement un commerce local et qui ne sont pas habituellement classés comme manufactures. Les membres de la Division de Québec de l'Association des Manufacturiers Canadiens comprennent presque tous les établissements manufacturiers, grands et moyens et la majorité des petits établissements considérés comme manufacturiers et on estime que une cinquantaine de Québec représentent environ 80% du capital investi dans les manufactures et qu'ils emploient environ 85% des ouvriers qui se livrent à des occupations industrielles dans la province.

Le splendide développement de l'industrie manufacturière dans la Province de Québec tel que démontré par les chiffres qui précèdent, peut être attribué dans une grande mesure au caractère du peuple de Québec qui est intelligent, loyal, industriel et respectueux de la loi et qui se distingue par son habileté et ses aptitudes dans la maîtrise des procédés industriels. La Province est aussi exceptionnellement riche en ressources naturelles, qui fournissent la matière première nécessaire aux manufacturiers. Elle possède des pouvoirs d'eau pratiquement illimités et ses facilités de transport sont excellentes.

Parlement Fédéral

Les cinq provinces dry ont-elles la prohibition? —Pas valide, encore.

Ottawa, 27.—Hier après-midi, à l'ouverture de la Chambre, le Ministre de la Justice a fait un effort pour obtenir le consentement unanime des membres à l'introduction d'un projet de loi destiné à ratifier et rendre valide les proclamations en vertu desquelles les provinces ont interdit la vente de boissons alcoolisées. Cette tentative a échoué grâce à l'objection de l'hon. Jacques Bureau qui a dit: "Il ne sera pas nécessaire maintenant à M. Doherty de présenter un projet de loi avec les deux jours d'avis habituels. Un cas est actuellement pendante devant la Cour Suprême qui doit établir la validité de ces plébiscites. On y a soulevé plusieurs points dans le but de prouver l'invalidité de ces plébiscites et l'un des principaux est qu'il y a eu irrégularité dans la proclamation et qu'on n'y spécifie pas exactement le jour où la prohibition prendra effet, si le peuple l'a votée. Les officiers en loi de la Couronne étaient et sont encore d'avis que la proclamation est suffisante, mais comme il s'agit ici de l'intérêt public, il a paru plus sage de laisser de côté cette question de moindre importance.

Le projet de loi contient les deux clauses suivantes: La première rend valides les proclamations, et la seconde, qui est analogue à une clause de la loi des élections du Dominion, pourvoit à ce qu'aucune irrégularité de forme ne puisse invalider un arrêté pris sous la loi de Tempérance du Canada, à moins toutefois qu'il n'apparaisse que cette irrégularité ait matériellement altéré le caractère du vote. Si ce bill n'est pas passé bientôt et si les cours continuent de considérer comme invalides les proclamations, ceci voudrait dire qu'il faudra tout recommencer, et que personne n'en retirera profit ou bénéfice.

Le projet de loi contient les deux clauses suivantes: La première rend valides les proclamations, et la seconde, qui est analogue à une clause de la loi des élections du Dominion, pourvoit à ce qu'aucune irrégularité de forme ne puisse invalider un arrêté pris sous la loi de Tempérance du Canada, à moins toutefois qu'il n'apparaisse que cette irrégularité ait matériellement altéré le caractère du vote. Si ce bill n'est pas passé bientôt et si les cours continuent de considérer comme invalides les proclamations, ceci voudrait dire qu'il faudra tout recommencer, et que personne n'en retirera profit ou bénéfice.

LIVRE sur les maladies des Chiens et comment on les nourrit. Envoi gratuit par l'auteur à votre adresse.
H. CLAY-GLOVER Co. Inc. 118 West 31st Street New-York, U.S.A.

Le Ministre désirait obtenir le consentement unanime des membres à l'introduction immédiate du bill. Il demanda donc à la Chambre si elle accordait son consentement unanime: "Je m'objecte", répondit M. Bureau. Etant donné l'objection de M. Bureau, la motion de M. Doherty fut renvoyée.

Montréal, 27.—Il est rumeur depuis quelques jours, dans les cercles policiers, que le meurtrier de George Jobin, le négociant en fourrures, assassiné il y a deux semaines dans son magasin, rue Amherst, est écroué au poste central et gardé en secret. On va même jusqu'à dire que cet homme ne serait autre que le frère de l'un des témoins les plus importants qui aient été déposés à l'enquête du coroner.

Le détective cherché, paraît-il à accumuler des preuves irréfutables contre cet individu et alors ce dernier sera traduit devant les tribunaux. La divulgation de son nom causera toute une surprise, car il appartiendrait à la famille de la victime, et le crime serait le résultat d'une rivalité latente qui existait entre ces deux hommes depuis déjà longtemps.

Une personne qui a vu sortir le meurtrier, les mains tachées de sang trouverait au détenu une certaine ressemblance avec l'homme qu'elle a vu. La police serait maintenant à l'oeuvre pour établir la fausseté de l'alibi fourni par un parent de l'accusé. On peut s'attendre à ce que l'affaire prenne une tournure sensationnelle, a dit le chef Lepage.

Sherbrooke, 27.—Louis Lemaire, d'Orford, accusé d'avoir possédé un alambic, a comparu hier, devant le juge Mulvena. Il a plaidé coupable et le minimum de l'amende lui a été imposé, savoir: \$200, les frais et trente jours de prison.

St-Catherine, Ont., 27.—William Richardson, vétéran de la guerre de Crimée et témoin oculaire de la charge de la "Light Brigade" à Balaklava, est décédé ici mercredi soir, à l'âge de 90 ans.

BREGENT
BICYCLES
Cadre garanti pour cinq ans — à des prix défiant toute compétition.
Accessoires à prix raisonnables
BASE BALL
EQUIPEMENTS COMPLETS
Costumes \$6.50 et plus
Articles de Tennis
Demandez notre catalogue
Bregent Sports & Cycles Inc.
208 Rue Ste-Catherine Est MONTREAL

RECENSEURS FRANCAIS

(Serv. de la Presse Canadienne)
Ottawa, 28.—A la Chambre hier après-midi, M. A. B. Copp, député de Westmoreland, N. B. a signalé à Sir George Foster qu'un grand nombre de citoyens de Moncton, dans Nouveau Brunswick, étaient de langue française, et que, en dépit de cela, aucun recenseur de langue française n'avait été nommé à Moncton. Sir George a répondu qu'il allait référer à question au directeur des statistiques, et que, si la situation l'exigeait des recenseurs de langue française seraient nommés à Moncton.

LUMBAGO

Si vous éprouvez un commencement de lumbago, prenez tout de suite "Gin Pills"; vous prévendrez ainsi le fréquent renouvellement des attaques. Profitez de l'expérience de Mr. H. A. Jukes. Il souffrait de lumbago depuis nombre d'années devant même, parfois, rester à la maison. Il a pris "Gin Pills". Lisez ce qu'il en dit: "et à ma grande surprise, j'ai tout de suite éprouvé un changement pour le mieux. J'ai continué à en prendre par intervalles et, jusqu'à présent, je n'ai pas eu d'autre attaque de ma maladie. De fait, il y a longtemps que je ne me suis pas senti aussi bien."

Ne retardez pas. Achetes-en une boîte, avec notre garantie de remboursement, ou écrivez pour avoir un échantillon gratuit. National Drug & Chemical Co., Ltd., Toronto, Ont. Adresse aux E.-U.: Na-Dru-Co., Inc., 262 Main St., Buffalo, N.Y.

A LA CHAMBRE

Le député de Dorchester est mécontent de son choix au C. N. R.

Ottawa, 31.—La Chambre a voté hier les derniers subsides pour le Département des Douanes et du Revenu de l'Intérieur.

M. D. D. McKenzie, de Cap-Breton Nord, a protesté contre un item contenu dans le vote de cinq millions à être payés en salaires, lequel permet de payer le travail supplémentaire aux officiers des Douanes et du Revenu monobattant la loi du Service Civil.

L'hon. R. W. Wigmore, a répondu que cet item avait été introduit sous le régime Laurier. "Ceci", retourna M. McKenzie, "n'autorise pas le gouvernement actuel à agir de la même façon".

"Si la loi du Service Civil continue le député, "ne pourvoit pas au paiement du travail supplémentaire, elle devra être changée et les officiers devront être payés."

On a voté finalement la somme de \$782,195 ce qui comprend les salaires, les dépenses contingentes, la papeterie, etc., soit une augmentation de \$129,036 sur les sommes votées l'an dernier.

Le comité a adopté une motion de l'hon. W. L. McKenzie King, demandant que chaque item soit étudié séparément. Le premier couvre la somme de \$5,559,815 pour salaires et dépenses contingentes des divers ports du Dominion. Cet item a été voté après discussion.

Les suivants furent adoptés sans discussion: à savoir: \$621,380 pour salaires et dépenses de voyages des officiers des ports et des autres officiers du service médical; \$423,000 pour diverses fins; \$283,000 pour l'entretien des navires douaniers et \$10,000 pour le service secret.

Le prêt de \$89,000,000 au Grand Tronc a soulevé une vive discussion hier soir à la Chambre. La Chambre s'occupait alors de considérer les subsides aux chemins de fer. M. Lucien Cannon, député de Dorchester, a profité de l'occasion pour attaquer Sir Joseph Flavelle qui a été nommé président du bureau de direction temporaire du C. T. R.

"Sir Joseph Flavelle", dit M. Cannon, "porte le nom le plus détesté de tout le Canada. Il a été le plus grand profiteur de guerre de tout le pays, et tout en acquérant des millions durant la crise traversée par le pays, il a gagné de plus une réputation qui est loin d'être enviable. Le peuple canadien espère que le Gouvernement ne placera pas entre les mains d'un homme comme Sir Joseph les sommes considérables votées pour le Grand Tronc."

L'hon. J. D. Reid, ministre des chemins de fer a vivement répondu à l'attaque de M. Cannon. D'après lui aucun citoyen du Canada ne possède une réputation aussi enviable que celle de Sir Joseph Flavelle, et si Sir Joseph Flavelle est choisi comme président du bureau de direction temporaire du C. T. R., ce ne peut être que dans l'intérêt du Canada. Il a ajouté que la sortie de M. Cannon est injuste et mal placée.

Le ministre fit ensuite connaître les détails des items discutés. Une partie du total mentionné a servi à payer des acomptes dus quand le Gouvernement prit en mains l'administration du chemin de fer. Ces acomptes se chiffrent à \$50,000,000. En plus de ces cinquante millions la somme de 49 millions devra être payée en intérêts qui sont dus ou deviendront dus durant la présente année. Mais le G. T. R., possédant des ressources estimées à \$32,000,000 ceci laisse un montant net de 89 millions qu'il faut voter.

Ottawa, 31.—Sir Henry Drayton a soumis à la Chambre hier soir des estimés supplémentaires pour un montant de \$23,959,842.14, dont 12 millions seront consacrés à des prêts faits aux gouvernements provinciaux pour

C'EST L'ELIXIR TONIQUE DU Dr MONTIER

Qui nous donne la FORCE, la SANTE et la JOIE de VIVRE

C'EST LUI QUI RETABLI nos nerfs épuisés, ranime notre énergie et ranime nos forces.

Ce précieux tonique est le plus énergique reconstituant des muscles, des nerfs et des os. Il excite l'appétit, favorise la digestion, stimule la nutrition, régularise l'intestin, il tonifie tout le système.

En vente à la pharmacie Dr JOS. GAGNON, rue St.-J.-Baptiste

encourager les constructions hygiéniques. La balance sera employée pour fins de démolition, etc.

Ces estimés comprennent une somme de \$35,000 pour l'agriculture, dont \$300,000 additionnels au montant déjà voté pour aider à protéger la santé des animaux et combattre la tuberculose chez les bovins.

Un item accordé cent mille dollars au département du Travail pour aider à faire cesser le chômage et au rétablissement des soldats.

D'autres montants ont été votés pour les items suivants: Service postal par chemins de fer, Instituts des recherches nationales, Expansion du Commerce Canadien à l'étranger, etc., etc.

L'hon. M. Rodolphe Lemieux interpelle le gouvernement, hier, au sujet de l'affaire de l'Arctic.

Ottawa, 31.—Hier après-midi, à la Chambre, l'honorable W.-L. MacKenzie King, chef de l'Opposition, a demandé pourquoi on avait entrepris le voyage que l'Arctic devait faire au pôle Nord. Le premier ministre a répondu qu'il ne pensait pas qu'une telle expédition soit nécessaire cette année du moins, vu qu'aucun autre gouvernement étranger n'a vraisemblablement pas l'intention d'y envoyer des navires.

L'hon. M. Lemieux a répliqué qu'il comprenait qu'un autre gouvernement pouvait avoir cette intention de planter son drapeau dans ces terres du Nord, et il a demandé au premier ministre s'il n'était pas imprudent de retarder cette expédition. M. McKeighan a répliqué que si quelque chose faisait pressentir qu'une autre puissance pût envisager cette perspective, le gouvernement d'Ottawa n'hésiterait pas à protéger les intérêts du Canada en temps et lieu.

Une enquête est faite à Londres à propos de l'embargo qui est si critiqué au Canada.

Londres, 31.—Sir Daniel Hall, aviseur scientifique en chef du Ministère de l'Agriculture, a été le premier témoin entendu par la Commission Royale nommée par le gouvernement pour enquêter au sujet de l'embargo placé sur le bétail importé. La commission s'est réunie hier sous la présidence de Lord Finlay.

Sir Daniel Hall a surtout fait ressortir qu'il n'admettait pas que Lord Ernle et le Très Honorable Walter Long aient donné l'assurance, pour le gouvernement, que l'embargo sur le bétail canadien serait retiré lorsque la guerre prendrait fin. Ce que le gouvernement entendait faire, n'était pas de retirer l'embargo, mais de l'étendre de nouveau au point de vue domestique.

Au cours du second interrogatoire, Sir Daniel a déclaré que les prix de viande sur le marché britannique dépendent en grande partie des approvisionnements de viandes importées et il a admis que la cause de la rareté temporaire du bétail l'an dernier a été la conséquence de la surveillance exercée par le Gouvernement.

UN GRAND PROJET

(De notre Correspondant) Montréal, 31.—Des que les fonds nécessaires pour la construction d'un pont au-dessus des voies du Pacifique sont votés par le conseil, la commission administrative ouvrira la rue Sherbrooke dans l'est de la ville. C'est la déclaration que faisait hier le président Ernest Décaré d'une délégation composée de plus de deux cent personnes et conduite par l'hon. J. L. Perron, Joseph Versailles et Mgr. Georges Lapaille, E. W. Villeneuve, J. O. Labrecque et Duchastel de Montrouge.

Les travaux d'égouts vont entraîner une dépense de \$390,000. La pose des tuyaux à l'eau, \$30, du pied ou plus de \$325,000 pour toute la rue, puis le nivellement \$170,000; l'asphalte \$1,045,000 pour toute la longueur de la rue; le pont sur les voies du Pacifique \$230,000, et, enfin, un tunnel sur les voies du Grand Nord soit \$240,000.

Le coût total de l'entretien dépasserait donc les deux millions dont une partie seulement soit la moitié serait jetée sur les épaules des contribuables, directement.

Dublin, 31.—Le constable Wm. Mitchell, qui a été traduit dernièrement en Cour Martiale, sur l'accusation d'avoir tué le magistrat Robert Dixon, en février dernier, dans le comté de Wicklow, a été condamné à mort.

Dixon fut assassiné près de Dunavin et son fils James fut sérieusement blessé. Les deux victimes résistèrent vaillamment aux bandits armés qui leur demandèrent de l'argent.

Deux civils, Foley et Mayer, aussi accusés du meurtre du sergent de police Wallace, à Knocklong, en mai 1919, ont été condamnés à mort.

LE DIVORCE DE MARTIGNY

La chambre s'est encore occupée de cette affaire, hier. Une motion de M. Denis adoptée.

MAJORITE DE 16

(Serv. de la Presse Canadienne) Ottawa, 31.—La discussion a recommencé à la Chambre hier après-midi à propos du bill de divorce d'Alphonse LeMoine de Martigny.

Lorsque ce bill fut présenté une première fois en Chambre, il rencontra une forte opposition de la part des députés de la province de Québec, et l'opposition se manifesta toujours, M. A. Stein, (Kamouraska), secondé par M. J.-J. Denis, (Joliette), a proposé que ce bill soit référé au comité des bills privés qui recevrait instruction de reconsidérer la preuve et d'étudier les faits qui motivent cette demande de divorce.

La motion de M. Stein a été rejetée par un vote de 58 à 46 voix. La Chambre se forma alors en comité pour étudier ce bill.

M. Stein refit l'histoire de cette cause et donna le tour du jugement de la Cour Supérieure de Québec dans lequel un accord de séparation de corps avec charge pour M. de Martigny de fournir une pension alimentaire de cent dollars par mois à son épouse. Dans un autre jugement, prononcé par la même cour en avril 1919, on accordait à madame De Martigny une augmentation de pension alimentaire après que la Cour eut renvoyé l'accusation de mauvaise conduite faite par De Martigny contre son épouse. La Cour établit que De Martigny était incapable de prouver ses avances et que son épouse n'était pas coupable. Du fait que Madame De Martigny ne s'est pas présentée devant la Commission du Sénat pour défendre sa cause, M. Stein déduit qu'elle a déjà gagné trois points contre son mari et sa belle-mère devant les tribunaux de Québec. De plus, on lui a confié le soin de leur enfant, ce qui, d'après le code civil de Québec, est accordé à la personne qui obtient la séparation. Les témoins qui ont comparu devant la commission du Sénat ont rendu des témoignages qui sont en faveur de Mde De Martigny.

M. W. K. Baldwin, (Stanstead) a déclaré qu'il n'avait rien établissant la mauvaise conduite de Mde De Martigny, et qu'il s'opposait à toute action de la part du gouvernement qui serait de nature à flétrir sa réputation.

M. Denis proposa alors que la Chambre passât à un autre sujet et sa motion fut adoptée avec une majorité de seize voix. On s'occupera de reconsidérer ce bill aujourd'hui.

LA MAIN NOIRE

(Serv. de la Presse Canadienne) Hamilton, 31.—Pour la seconde fois dans l'espace d'une semaine la Main Noire a fait des siennes en notre ville. Dimanche matin on a tenté de faire sauter la résidence de M. I. G. Lom s'aidant au moyen de la dynamite. La véranda d'en avant a été détruite complètement et l'explosion a fait un grand trou dans le mur. Toutes ses vitres ont été brisées. Personnes et bétail blessé.

Mardi dernier une autre tentative fut faite pour détruire la demeure de M. Monaco Natale, laquelle fut considérablement endommagée. On prétend que ces explosions sont la conséquence de demandes d'arrestations faites aux personnes plus haut nommées, lesquelles demandes furent poussées.

IL RECOIT SA PUNITION

(Serv. de la Presse Canadienne) Leipzig, Allemagne, 30.—Le capitaine Mueller, le deuxième officier allemand qui fut condamné à subir son procès sous l'accusation d'avoir commis des actes de cruauté durant la guerre, a été condamné à six mois d'emprisonnement. On l'accusait de s'être rendu coupable, entre autres choses, d'avoir tué des prisonniers du camp Flavy-le-Martel, dans le département de l'Aisne.

La poursuite réclamait une sentence de quinze mois d'emprisonnement à Mueller, parce qu'elle l'avait connu coupable d'avoir battu et forcé six prisonniers à travailler. Mais l'avocat de l'accusé réussit à faire réduire cette sentence à six mois dans une arteresse.

LE BON VIEUX CIGARE PEG TOP

TABAC IMPORTÉ Filasse Longue PAS DE SCRAPS ni COUPURES 4 Pour 25c

L'Eau Purgative "RIGA" SOULAGE LA Constipation

Depeches de partout

Ottawa, 30.—L'étude du bill de divorce de M. de Martigny a de nouveau été remise à plus tard quand il fut présenté à la Chambre samedi soir. Cette demande d'un déloi nouveau a été faite par M. Thomas Vien, député de Lotbinière, qui a expliqué que le plus grand nombre des députés qui entendaient discuter ce bill étaient absents.

Huit autres bills de divorce furent passés sans discussion, en troisième lecture.

Ottawa, 31.—Norman Garfield, le meurtrier qui s'est évadé de la prison de Woodstock, et qui a été aussitôt repris, sera pendu le 2 juin. Sa femme a écrit au ministre de la justice lui demandant un sursis de deux mois, mais le gouverneur en conseil a décliné que la loi devait suivre son cours.

Ottawa, 31.—La prohibition complète sera établie dans l'Ontario le 18 juillet, soit trois mois après le vote pris sur cette question.

Pittsburg, 31.—Quatre hommes ont été blessés et deux tués dans une bataille au cours d'une partie de baseball, hier, ici. Suivant les déclarations de la police, c'est un nègre, du nom de Baron, qui commença la bataille quand l'équipe sur laquelle il avait gagné perdit la partie. Plusieurs coups de feu ont été tirés, qui ont blessé des spectateurs. Un policier a tué le nègre Baron.

Pierreville, 31.—Fait intéressant à signaler relativement au vote des femmes dans l'élection de Yamaska, Mesdames Boucher, Mondou et Blondin, mères des deux candidats et de l'honorable P. E. Blondin, ministre des Postes, sont allées aux urnes samedi. Pour deux d'entre elles, c'était la première fois qu'elles pénétraient dans un bureau de votation.

M. W. K. Baldwin, (Stanstead) a déclaré qu'il n'avait rien établissant la mauvaise conduite de Mde De Martigny, et qu'il s'opposait à toute action de la part du gouvernement qui serait de nature à flétrir sa réputation.

M. Denis proposa alors que la Chambre passât à un autre sujet et sa motion fut adoptée avec une majorité de seize voix. On s'occupera de reconsidérer ce bill aujourd'hui.

Une peau parfaite est une source de joie. Connaissez la joie et le bonheur de celles qui possèdent une belle peau, de toute pureté. L'apparence douce et distinguée qu'elle communique fait ressortir à son plein, votre beauté naturelle. En usage depuis plus de 70 ans.

Creme Orientale

Avis aux propriétaires d'automobiles

La saison des promenades arrive, et les beaux chemins vous permettront des voyages plus fréquents. Vous aurez besoin non seulement d'assurances automobiles, contre le feu, mais aussi de protection contre les accidents, de quelque nature qu'ils soient, qui pourront vous arriver en cours de route.

Je puis faire émettre une police couvrant votre responsabilité, à cause de blessures corporelles ou de dommages à la propriété d'autrui.

Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires, je suis à votre entière disposition, et vous les fournirai avec plaisir, sur demande.

JOS. C. HEBERT, Notaire, Rue de la Station, Montmagny, P.Q.

A CHRISTIANA

A la suite de la grève générale.—Des policiers blessés.—Les journaux ne paraissent plus.

Londres, 30.—Plusieurs désordres ont eu lieu à Christiana dans la nuit de samedi, ainsi qu'à travers toute la Norvège durant la journée, suivant les dépêches reçues par le London Times de son correspondant. La foule a tenté de forcer l'entrée d'une salle publique, qui était barricadée. La foule se dispersa cependant avant l'arrivée des renforts de la police. Il y eut toutefois une bataille assez sérieuse au cours de laquelle des pierres et autres projectiles furent lancés.

Plusieurs policiers ont été blessés et on a fait l'arrestation d'un bon nombre d'émeutiers. Tous les journaux ont cessé de paraître, excepté les organes socialistes qui annoncent que la situation est en tout lieu conforme à leur objectif. Ces troubles sont la conséquence de la grève déclarée il y a deux semaines par les ingénieurs des vaisseaux et les matelots pour protester contre une réduction de leurs salaires. Les ouvriers des Unions suivirent le mouvement par milliers, et l'armée et la marine furent mobilisés afin de maintenir l'ordre. On a prétendu que les Bolchéviques avaient provoqué cette grève générale pour servir leurs projets révolutionnaires.

WOOD-LAC

Les meubles et les planchers défectueux peuvent être remis à neuf au moyen de la Teinture WOOD-LAC, vernis magnifiques et durables pour tous les objets en bois, combinaison d'un vernis supérieur avec des teintures inaltérables. Il donne aux bois toute l'apparence de bois précieux, tels que l'acajou, chêne, coriandre, etc., se fait en deux nuances.

Procurez-vous un Echantillon

Apportez le coupon ci-joint et vous recevrez en retour un échantillon d'épave suffisant pour teindre une chaise ou un fauteuil. Nous vous dirons comment l'employer. Nous désirons que la Teinture WOOD-LAC soit mise à l'épreuve dans toutes les maisons.

C. A. Corriveau, Montmagny, P. Q.

"Sauvez la surface et vous sauvez tout" Peinture et Vernis

Indiquez votre nom et votre adresse dans l'espace adhésif. Allez chercher ce coupon et 20 cent, et vous recevrez en retour un échantillon de WOOD-LAC, sans la moindre dépense. Nom: Adresse:

UNE ENTENTE

(Serv. de la Presse Canadienne) Londres, 31.—La situation créée par la grève des mineurs a pris une tournure dramatique durant les derniers jours de la semaine. On a fait comprendre aux mineurs que le gouvernement avait dit son dernier mot, à savoir que les parties en cause aient à s'entendre ou qu'elles soumettent leurs griefs à l'arbitrage.

Les propositions du gouvernement, en résumé, tendent à établir un arrangement temporaire, et permanent à la fois qui mettra fin à la situation présente. Le gouvernement a donc proposé que, pendant une certaine période, les salaires soient diminués graduellement jusqu'à un chiffre raisonnable, et ce grâce à la subvention de 10 millions de livres sterling accordée par le gouvernement, et que les profits réalisés par les propriétaires des mines servent à amoindrir les effets de cette baisse des salaires.

L'entente permanente pourra être faite sous une des trois formes suivantes d'arbitrage: un bureau national des salaires, un tribunal de trois personnes, ou un seul arbitre.

Les propositions du gouvernement seront maintenant soumises aux assemblées de district des unions minières pour discussion et vendredi prochain le comité exécutif prendra en considération les votes donnés par les mineurs sur cette question.

Les propriétaires de mines doivent se réunir mercredi.

Victoria, 30.—Un ordre en conseil a été adopté samedi, qui mettra en force le 15 juin la loi des Liqueurs dans la Colombie Britannique.

Assurance-Automobiles

Responsabilité Publique—Dommages Matériels

"La Prévoyance" émet une police d'assurance qui couvre votre responsabilité pour les dommages-intérêts à raison de la mort ou de blessures accidentellement occasionnées par votre automobile au public. Elle vous indemnise de toute perte résultant de dommages matériels à votre automobile, (clause collision) ainsi que des dommages-intérêts causés par elle à la propriété d'autrui, y compris, dans chaque cas, les frais des procès.

Pour plus amples renseignements s'adresser à "La Prévoyance", 189 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main 1626 et 1627. J. C. GAGNÉ, Directeur-Gérant.

La Prévoyance

Jos.-C. Hebert, N.P., Agent, Montmagny

Ottawa, 31.—On s'attend à ce que la réorganisation du bureau de direction des chemins de fer de l'état soit un fait accompli à la fin de la semaine, et on désigne toujours Sir Joseph Flavelle comme devant être le président permanent de ce bureau. La principale question à décider est de savoir si le nouveau bureau de direction se composera de cinq ou de douze membres. L'absorption du réseau du Grand Tronc sera faite dans quelques jours et ce chemin de fer sera administré par les nouveaux directeurs.

Montréal, 31.—Les autorités locales des chemins de fer s'occupent de rechercher les causes des accidents survenus depuis quelques jours sur les voies ferrées. On suppose qu'une bande organisée a provoqué ces accidents. La semaine dernière une gare du C.N.R., a été dynamitée à Cushing, Ont. et des rails ont été mis sur la voie du C.N.R., à Morin Heights, Qué.

Dans la nuit de lundi une voie d'évitement a été ouverte, ce qui a eu pour résultat de projeter un convoi hors de la voie et de causer la mort de deux hommes.

MACDONALD'S Cut Brier

Une plus grande quantité de Tabac pour la valeur.

Paquets 15c
1/2 lb. Boite 85c

Le Tabac avec un coeur

